

**MAIRIE
de LES MARTRES DE VEYRE**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE**

Demande déposée le 21/10/2024

N° DP 063 214 24 G0141

Par :	LEADER ENVIRONNEMENT
Demeurant à :	3 ALLEE DES ECURUEILS 93420 VILLEPINTE
Sur un terrain sis à :	3 Rue Louis Pasteur 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AE 776
Nature des Travaux :	Pose de panneaux solaires en toiture

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 21/10/2024 par LEADER ENVIRONNEMENT, représenté(e) par Monsieur KEVIN HAGEGE.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la pose de panneaux solaires en toiture;
- sur un terrain situé 3 Rue Louis Pasteur à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ug

Vu l'affichage en mairie, le 28/10/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Considérant qu'aux termes de l'article R111-27 du code de l'urbanisme « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. »

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les armatures seront de même teinte que les panneaux et l'ensemble sera non réfléchissant.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 18/11/2024

Le maire,

par délégation

Pham
**L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM**

